

NOTES À L'INTENTION DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION

Les enseignants peuvent utiliser les transparents 1 et 2 comme introduction à la sécurité au travail et pour transmettre le message que la sécurité au travail serait plus facile à atteindre si on prenait le temps d'adopter quelques « habitudes de sécurité ».

PRENDS L'HABITUDE D'ÉCOUTER!

Les transparents 3 à 8 portent sur l'un des droits de tous les travailleurs. Ils ont le droit **d'être informés**, c'est-à-dire le droit :

- d'être bien formés;
- de recevoir tous les renseignements dont ils ont besoin pour être en sécurité;
- de poser toutes les questions nécessaires.

On devrait encourager les élèves à demander la formation nécessaire, à se concentrer pendant la formation et à continuer à poser des questions jusqu'à ce qu'ils aient la confiance pour faire les tâches qui leur ont été confiées. Des questions sur la sécurité encouragent les élèves à penser à des aspects au-delà des questions habituelles sur le salaire et les pauses. Voici des exemples de questions sur la sécurité :

- Où se trouve l'extincteur d'incendie?
- Qu'est-ce qui pourrait se produire si je recevais des éclaboussures de ce produit chimique aux yeux?
- À qui devrais-je parler si j'ai des inquiétudes au sujet de la sécurité?

PRENDS L'HABITUDE D'OBSERVER!

Les transparents 9 à 15 traitent des dangers et de la façon dont on peut les reconnaître. On devrait encourager les élèves à poser des questions sur la façon dont le matériel, l'équipement et les processus pourraient entraîner une blessure ou une maladie. Il pourrait être utile de penser aux dangers comme étant classés dans l'une de quatre catégories, soit **physique, chimique, biologique et ergonomique**. Le tableau qui suit donne des exemples.

PHYSIQUE	CHIMIQUE	BIOLOGIQUE	ERGONOMIQUE
Échelles / Hauteurs	Produits de nettoyage	Sang / Déchets humains	Mauvaise façon de soulever,
Objets volants	Peinture	Sang / Déchets animaux	d'étirer les bras / de se
Lames	Colles	Aiguilles usagées	pencher
Électricité	Vapeurs	Plantes toxiques	Mouvements répétés
Bruit	Gaz d'échappement	Piqûres d'abeilles	Foulure musculaire
Chaleur	Essence	Moisissures	Postes de travail mal conçus

Lorsque les élèves cherchent des dangers dans la photo, ils pourraient trouver les dangers suivants, ainsi que d'autres :

Quel est le danger et pourquoi s'agit-il d'un danger?	Qu'est-ce qu'on devrait faire pour maîtriser le danger?
Le chariot est endommagé / réparé à l'aide de ruban adhésif, ce qui entraîne un danger de renversement.	Le chariot devrait être remplacé.
Le cordon d'aspirateur présente un danger de trébuchement.	La travailleuse devrait garder le cordon roulé.
Le cordon d'aspirateur est endommagé et pourrait causer un choc électrique.	Le cordon devrait être remplacé.
Le plateau de nourriture présente un danger de trébuchement.	Le plateau de nourriture devrait être sur une table.
Quel est le danger et pourquoi s'agit-il d'un danger?	Qu'est-ce qu'on devrait faire pour maîtriser le danger?
Le plateau par terre rend son soulèvement difficile.	La travailleuse devrait utiliser de bonnes techniques de soulèvement.
La travailleuse se penche et étire les bras de façon inconfortable.	La travailleuse devrait prendre garde de ne pas s'étirer un muscle.
Les deux mains nues de la travailleuse sont exposées aux germes.	La travailleuse devrait porter des gants de protection.
La bouteille de nettoyant ne porte pas d'étiquette, ce qui fait que la travailleuse n'a pas accès aux données chimiques importantes.	La bouteille devrait porter une étiquette appropriée selon le contenu.
Il y a une aiguille usagée sur la table, ce qui fait que la travailleuse est exposée à des dangers biologiques.	L'aiguille devrait être éliminée de manière appropriée et sécuritaire.

PRENDS L'HABITUDE DE PORTER L'ÉQUIPEMENT!

Les transparents 16 à 19 portent sur l'équipement de protection individuelle et le fait qu'il faut l'utiliser pour effectuer certaines tâches. Les employeurs sont responsables d'offrir une formation sur l'usage et l'entretien d'équipement de protection individuelle, et d'assurer que les travailleurs le portent lorsqu'une tâche l'exige.

Liste A : Tâche	Liste B : Équipement de protection individuelle
Recueillir des paniers d'épicerie	Cache-oreilles pour réduire le niveau de bruit
Tondre le gazon	Casque protecteur pour protéger la tête contre des objets volants
Couper du bois à l'aide d'une scie à table	Gants pour protéger les mains contre des produits chimiques toxiques
Souder des morceaux d'un tube métallique	Gilet de sécurité orange pour être plus visible
Travailler sur un chantier de construction	Vêtements ignifuges pour protéger en cas d'incendie
Travailler dehors sur un terrain inégal	Lunettes de sécurité pour protéger les yeux contre des particules volantes
Nettoyer le dessus d'une cuisinière à l'aide d'un nettoyant extra fort	Bottes de sécurité pour protéger la plante des pieds et les chevilles

PRENDS L'HABITUDE DE DIRE « NON » LORSQUE TU LE DEVRAIS!

Les transparents 20 à 24 portent sur le droit de refuser d'effectuer un travail dangereux. On devrait rappeler aux élèves qu'ils ont le droit prévu par la loi de refuser d'effectuer un travail qu'ils jugent pourrait entraîner une blessure ou une maladie. Les étapes à suivre pour refuser un travail dangereux sont décrites et des exemples de situations où ils pourraient avoir besoin d'exercer leur droit de refus sont présentés. On demande aux élèves d'imaginer comment une telle conversation pourrait se dérouler et la façon dont ils pourraient l'initier. Voici deux exemples de façons de commencer la conversation :

Exemple 1 : Jeanne, aurais-tu quelques minutes? Je sais que tu m'as demandé d'utiliser l'escabeau pour poser les nouvelles lettres sur le panneau, mais j'ai des inquiétudes au sujet de ma sécurité. Je ne pense pas que l'escabeau est en bon état.

Exemple 2 : Bonjour Benoît. Tu n'as peut-être pas réalisé que la scie à table n'est pas munie d'un dispositif de protection. On m'a appris de ne jamais me servir d'une scie non protégée. Y a-t-il autre chose que je pourrais faire pendant que tu ré pares la scie?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité au travail :
Visite le site Web wcb.pe.ca/Workplace/YoungWorkers, ou bien communique avec le conseiller en éducation jeunesse pour l'hygiène et la sécurité au travail (Workers Compensation Board) au numéro 902.368.5697.

www.wcb.pe.ca (anglais) | (902) 368-5697 | ohs@wcb.pe.ca